



Mon orientation en ligne

publié le 29/04/2010

Descriptif :

Élèves, collégiens, lycéens (et leurs parents) ont désormais un site internet à leur disposition : un service d'orientation en ligne, gratuit, vient d'être généralisé à toute la France métropolitaine : monorientationenligne.fr

"Que faire avec un master de psycho ?", "quelles formations pour être pâtissier ?", "quelles études après un bac L ?", etc... Le site monorientationenligne.fr (également accessible depuis onisep.fr) est désormais opérationnel en France pour répondre aux questions des jeunes sur leur orientation.

Expérimenté l'an dernier dans l'académie d'Amiens, ce service, gratuit, est maintenant généralisé à toute la France métropolitaine, pour accompagner, de manière la plus personnalisée possible, les jeunes et leurs parents dans leurs parcours d'orientation, du collège jusqu'aux études supérieures.

Tout élève, parent d'élève, ou enseignant peut obtenir des renseignements ou des conseils personnels en posant des questions par téléphone, par "chat" ou par mail.

Un site pour s'orienter en ligne



(MP3 de 838.8 ko)

Les explications de Pascal Charvet, le directeur de l'ONISEP

Au bout du fil, ou du net, répondent directement des experts de l'[Onisep](http://onisep.fr) (Office national d'information sur les enseignements et les professions) et des conseillers d'orientation-psychologues, cinq jours par semaine, de 8h à 20h. Ils sont localisés sur cinq plateformes connectées entre elles (Amiens, Bordeaux, Grenoble, Ile-de-France, Nantes) et liées aux délégations régionales de l'[Onisep](http://onisep.fr) et des services académiques. Une sixième plateforme est en projet à Fort-de-France (Martinique).

La base documentaire de l'[Onisep](http://onisep.fr) comprend des informations sur 230.000 formations et cursus, 78.600 établissements et 600 fiches métiers.

Les responsables de monorientationenligne.fr s'attendent à quelque 700.000 contacts par an (projections sur l'année en cours) et 800.000 visites, dont 50% par "chat", 40% par mail et 10% par téléphone.

(source : <http://www.france-info.com/>)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.